

KOWEÏT : LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La population active en chiffres

	2018	2019	2020
Population active	2.386.269	2.428.518	2.386.040

Source : International Labour Organization, ILOSTAT database

	2017	2018	2019
Taux d'activité total	74,54%	74,80%	74,97%
Taux d'activité des hommes	88,57%	88,68%	88,72%
Taux d'activité des femmes	51,79%	51,69%	51,58%

Source : International Labour Organization, ILOSTAT database

Les conditions de travail

La durée légale du temps de travail	8 heures par jour, 48 heures par semaine.
L'âge de la retraite	60 ans.
Les contrats de travail	Dans le secteur privé, il existe deux types de contrats: le contrat à durée indéterminée et le contrat à durée déterminée dont la durée ne peut excéder 5 ans. Les contrats doivent être obligatoirement rédigés en arabe. Il peut être traduit si l'employé n'est pas arabophone.
Les lois du travail	Consultez le site Doing Business, pour connaître les réglementations du travail qui s'appliquent aux entreprises.

Le coût du travail

Le salaire minimum	Selon l'OIT, le salaire minimum était de 75 KWD par mois en 2019 pour le secteur privé et pétrolier (dernières données disponibles)
Le salaire moyen	Au Koweït, le salaire moyen fluctue de façon significative entre les différents secteurs d'activité mais aussi entre les travailleurs ayant la nationalité koweïtienne et les expatriés. L'OIT ne dispose pas de données pour le salaire moyen au Koweït. Le salaire moyen est estimé à 1,761 KWD par mois en 2019 (selon des enquêtes réalisées par diverses entreprises, dernières données disponibles).
Les cotisations sociales	Les contributions sociales payées par l'employeur: 11,5% des salaires. Pour la main-d'œuvre étrangère, il n'y a aucune obligation de contribution de l'employeur. Les contributions sociales payées par l'employé: 10,5% du salaire brut mensuel pour les travailleurs koweïtiens.

Les partenaires sociaux

Associations patronales	KCCI  - Kuwait Chamber of Commerce and Industry KIU  - Kuwait Industries Union
Le dialogue social et les	La création de syndicats est limitée. Tous les syndicats (au nombre de 15) sont regroupés sous la

partenaires sociaux	fédération koweïtienne des syndicats. Les travailleurs domestiques étrangers qui représentent un tiers de la population active n'ont pas le droit de s'affilier à un syndicat.
Les syndicats	Fédération syndicale du Koweït
Le taux de syndicalisation	5% de la population active est syndicalisée.
Les organismes de régulation du travail	Ministère koweïtien du travail et des affaires sociales